



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DES JÉSUITES

**4^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Lundi le 9 mai 2022, 19 h,
Salle de la Cité du Bureau d'arrondissement de Charlesbourg
160, 76^e Rue Est**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Pascal Dumont	Président
M ^{me} Anne Deblois	Vice-présidente
M. Michel Voisard	Trésorier
M. Michel-Marie Bellemare	Administrateur
M ^{me} Érika Neptune	Secrétaire

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale District de Louis-XIV
M ^{me} Geneviève Bernier	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Claude Lavoie	Conseiller municipal, District de Saint-Rodrigue
------------------	---

Un citoyen est présent.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Pascal Dumont ouvre l'assemblée à 19h12 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-Pascal Dumont lit l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à y apporter.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 14 mars 2022	19 h 03
4. Suivi du procès-verbal	19 h 05
5. Adoption du procès-verbal du 11 avril 2022	19 h 15
6. Suivi du procès-verbal	19 h 18
7. Dossiers du conseil de quartier	19 h 25
• Suivi du conseil de quartier	
• Recrutement et promotion du conseil de quartier pour la cooptation de nouveaux membres	
8. Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 25
9. Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 45
10. Correspondance et trésorerie	20 h 55
11. Divers	21 h 05
12. Levée de l'assemblée	21 h 15

RÉSOLUTION 22-CA-27

Sur proposition de M^{me} Anne Deblois, appuyée par M^{me} Érika Neptune, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée tel que mentionné.

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 MARS 2022

Les membres du Conseil prennent quelques minutes pour passer en revue le procès-verbal.

M. Michel Voisard fait mention de correctifs mineurs à apporter au document.

RÉSOLUTION 22-CA-28

Sur proposition de M^{me} Anne Deblois, appuyée par M. Michel Voisard, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 14 mars 2022 tel que corrigé.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Jean-Pascal Dumont demande si un suivi a été effectué par la Ville à l'effet des investissements prévus par celle-ci et qui seront spécifiques à des projets menés dans l'arrondissement de Charlesbourg, pour lesquels davantage d'informations et une ventilation des coûts plus précise avaient été demandées antérieurement. M^{me} Marie-Pierre Boucher mentionne qu'aucun suivi ne semble pour le moment avoir été effectué.

M. Jean-Pascal Dumont aborde le sujet de la mobilité durable et du transport en commun, demandant si des développements ont eu lieu à cet effet. M^{me} Marie-Pierre Boucher informe le Conseil qu'il existe désormais un trajet plus régulier entre l'arrondissement de Beauport et celui de Charlesbourg. Elle mentionne également que les enjeux relevés par les citoyens et le Conseil de quartier font actuellement l'objet d'un travail effectué par la Ville sur la mobilité servicielle. M^{me} Marie-Pierre Boucher mentionne que des démarches sont notamment en cours quant à l'implantation de [À vélo](#) dans le secteur de Charlesbourg, entre autres au niveau du Campus du Cégep de Limoilou. Elle espère que les objectifs ciblés en matière de mobilité servicielle seront atteints au cours de l'année 2023.

M. Jean-Pascal Dumont demande par la suite un retour sur le [Sommet des aînés](#) s'étant tenu au cours du mois d'avril dernier. M^{me} Marie-Pierre Boucher exprime qu'une bonne participation fut enregistrée au cours de celui-ci, avec un peu plus de 200 participant.es dénombré.es pour l'ensemble des arrondissements. Trois principaux thèmes y furent abordés, soit les thèmes « *Habitation et milieux de vie* », « *Participation sociale* » et « *Services* ». Différents enjeux s'inscrivant dans le large spectre de ces thèmes ont été abordés lors des échanges s'étant tenus dans le cadre de ce sommet, notamment en ce qui a trait au transport en commun, pour lequel il a été dénoncé que les trajets sont surtout pensés pour les étudiants et les travailleurs et ne sont que peu adaptés aux besoins des usagers désirant effectuer des déplacements au sein de leur propre quartier. Un autre enjeu abordé lors du sommet concerne la difficulté des résidents à effectuer leurs menus travaux à domicile et l'absence actuelle de service pouvant pallier ce besoin chez les aînés. M^{me} Marie-Pierre Boucher et le Conseil réfléchissent à des pistes de solutions quant à un service pouvant être mis en place pour répondre à la demande des citoyens à cet effet.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2022

Les membres du Conseil prennent quelques minutes pour passer en revue le procès-verbal.

M. Michel Voisard et M^{me} Geneviève Bernier font mention de correctifs mineurs à apporter au document.

RÉSOLUTION 22-CA-29

Sur proposition de M. Michel-Marie Bellemare, appuyée par M^{me} Erika Neptune, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 11 avril 2022 tel que corrigé.

Adoptée à l'unanimité.

6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi n'est nécessaire.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

7.1 Suivi du conseil de quartier

7.1.1 Projet d'Espace Initiative pour un programme d'incubation d'initiative citoyenne

M. Jean-Pascal Dumont propose au Conseil de manifester son appui pour ce projet au moyen d'une lettre d'appui.

RÉSOLUTION 22-CA-30

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M^{me} Anne Deblois, il est résolu d'appuyer, par le moyen d'une lettre d'appui, le projet d'Espace Initiative pour un programme d'incubation d'initiative citoyenne.

Adoptée à l'unanimité.

7.1.2 Événement organisé par Parents Secours Charlesbourg

M. Jean-Pascal Dumont fait un rappel de la volonté du Conseil de soutenir cette initiative en offrant des prix de présence (deux cartes-cadeaux d'une valeur de 40,00 \$ chacune) aux participants de cet événement organisé le 28 mai 2022 au Parc Terrasse-du-Bon-Air.

M^{me} Érika Neptune propose de faire un rappel de l'événement sur la page Facebook du Conseil de quartier.

M^{me} Marie-Pierre Boucher mentionne qu'elle-même effectue actuellement des démarches au niveau de la Ville afin de voir à soutenir cet organisme et à aider à le faire connaître davantage au sein de la Ville de Québec.

RÉSOLUTION 22-CA-31

Pour favoriser la participation et le rayonnement du Conseil de quartier des Jésuites lors de l'événement organisé par Parents Secours Charlesbourg du 28 mai prochain et pour mettre en valeur l'entrepreneuriat local;

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M^{me} Anne Deblois, il est résolu d'acheter deux cartes-cadeaux d'une valeur de 40,00 \$ chacune chez des entreprises du quartier et de les faire tirer à titre de prix de présence lors de cet événement.

Adoptée à l'unanimité.

7.2 Recrutement et promotion du conseil de quartier pour la cooptation de nouveaux membres

M. Jean-Pascal Dumont, M. Michel Voisard et M^{me} Érika Neptune mentionnent avoir fait du recrutement, mais n'avoir pour l'instant pas obtenu d'engagement de la part des citoyens sollicités. M. Ernesto Salvador Cobos informe le Conseil qu'un ancien candidat s'étant dit intéressé s'est quant à lui malheureusement désisté.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que malgré que le règlement des conseils de quartier stipule que le recrutement doit être effectué dans les 45 jours suivant l'assemblée générale, il est malgré tout permis que le recrutement soit effectué tout au long de l'année.

Il propose de fournir des documents d'information sous forme de dépliants qui pourront être distribués lors de l'événement du 28 mai organisé par Parents Secours pour faire la promotion du Conseil de quartier. À cet effet, M^{me} Érika Neptune mentionne que sur les dépliants promotionnels du Conseil de quartier, deux Conseils de quartier sont présentés, ce qui porte à confusion. M^{me} Marie-Pierre Boucher propose d'ajouter un code QR menant au vidéo promotionnel des Conseils de quartier sur le dépliant en question. M. Ernesto Salvador Cobos ne peut garantir que les délais le permettront, mais partagera néanmoins cette suggestion au département des communications. Il se renseignera également quant à la possibilité de fournir un kiosque et du matériel promotionnel au Conseil de quartier en vue de ce même événement.

8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

8.1 Journée de distribution d'arbres

M^{me} Marie-Pierre Boucher effectue un retour sur la journée de distribution d'arbres ayant eu lieu le 7 mai dernier, au cours de laquelle furent distribués 330 arbres par arrondissement et qui connut un franc succès dans celui de Charlesbourg, où tous les arbres furent réclamés dans les 44 minutes suivant le début de l'événement. Elle informe le Conseil qu'il existe un programme de plantation d'arbres d'alignement géré par la Ville de Québec qui pourrait être proposé aux citoyens déçus de n'avoir pu se procurer un arbre lors de la journée de distribution du 7 mai dernier. Une autre

distribution d'arbres surviendra à l'automne et inclura cette fois des arbres fruitiers également.

8.2 Projet d'agroparc sur les terres des Sœurs de la Charité

M^{me} Marie-Pierre Boucher informe le Conseil que la Ville travaillera en collaboration avec les citoyens afin de définir le projet de l'agroparc à être érigé sur les terres des Sœurs de la Charité. Elle fait valoir que les préoccupations et enjeux soulevés par les citoyens quant à la forme que pourrait prendre ce projet ont été entendus par la Ville et qu'il ne sera pas question d'y établir un centre de recherche, mais bien d'y réaliser un projet d'agriculture.

8.3 Assouplissement des mesures sanitaires

M^{me} Marie-Pierre Boucher mentionne le retour de la possibilité de faire des BBQ dans les parcs de la Ville. Dans l'arrondissement de Charlesbourg, les parcs touchés sont le Parc Bon-Pasteur, le Parc de la Commune et le Parc des Moulins.

8.4 Projet d'aménagement d'une piste cyclopiétonne dans l'emprise du boulevard du Loiret

M^{me} Marie-Pierre Boucher mentionne que le projet d'aménagement d'une piste cyclopiétonne sur le boulevard du Loiret fait présentement l'objet d'une évaluation à savoir si ce secteur serait considéré comme un milieu humide. Une réévaluation du projet pourrait être à entreprendre par la Ville selon les résultats de l'évaluation en cours.

8.5 Politique d'éclairage hors rue

M^{me} Marie-Pierre Boucher confirme l'adoption par la Ville de la politique d'éclairage hors rue, dont l'objectif est de rendre davantage sécuritaires des secteurs où l'éclairage est actuellement lacunaire. Un travail de réflexion est présentement en cours afin d'identifier les secteurs qui pourraient bénéficier de cette politique.

8.6 Autres interventions

M. Michel-Marie Bellemare soulève une problématique relativement à l'usage accru de mobylettes électriques et l'utilisation dangereuse qui en est parfois faite. Les personnes présentes réfléchissent à l'effet de la législation entourant ce moyen de transport. M^{me} Marie-Pierre Boucher prend note du questionnement du Conseil à cet effet.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen informe le Conseil qu'une pétition dénombrant 18 signatures a été déposée par des résidents du tronçon Sud de l'avenue de Gaulle, dans laquelle ceux-ci demandent à ce que soit révisé le projet de construction d'un trottoir prévu sur cette avenue de sorte qu'y soit installé un trottoir non d'un seul côté, mais de chaque côté (Est et Ouest) de la rue.

M^{me} Marie-Pierre Boucher relève une contradiction entre les demandes formulées par les résidents du tronçon Nord et celles formulées par les résidents du tronçon Sud de l'avenue de Gaulle, les premiers semblant ne pas vouloir de trottoir là où les seconds en voudraient deux.

Le citoyen fait part des inquiétudes de ses concitoyens à l'effet de la sécurité des piétons et des automobilistes dans cette rue accueillant un trafic de 7 500 véhicules par jour. Il mentionne notamment que certains résidents prennent l'initiative de dégager la neige sur leur terrain avant en hiver afin d'offrir un espace sécuritaire, autrement inexistant, aux usagers du réseau de transport en commun qui y attendent l'autobus et qui, faute de trottoir, devraient normalement l'attendre dans la rue.

M^{me} Érika Neptune demande s'il pourrait être possible d'impliquer le Réseau de Transport de la Capitale (RTC) afin de voir à la mise en place d'abris-bus dans ce secteur. M^{me} Marie-Pierre Boucher répond qu'il n'y a malheureusement pas d'espace permettant ce type d'installation sur l'avenue de Gaulle actuellement.

Les résidents signataires de la pétition se disent prêts à ce que la Ville vienne puiser dans la largeur des terrains pour trouver l'espace requis pour mettre en place ces trottoirs si nécessaire.

RÉSOLUTION 22-CA-32

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M. Michel Voisard, il est résolu que le Conseil de quartier s'engage à déposer le document de pétition et à formuler une demande à la Ville de procéder à l'analyse du dossier de la pétition soumise à l'égard d'une révision du projet d'aménagement d'un trottoir sur l'avenue de Gaulle entre la rue François Blondeau et la rue de l'Oise.

Adoptée à l'unanimité.

10. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

10.1 Correspondance

M. Jean-Pascal Dumont informe le Conseil qu'il a donné son nom pour représenter le Conseil de quartier à la Table de concertation vélo.

10.2 Trésorerie

M. Michel Voisard mentionne qu'il y a 4 272,97 \$ au compte, incluant les 3 000,00 \$ prévus pour la sécurité routière, pour un total de 1 272,97 \$ restant pour le fonctionnement du Conseil.

RÉSOLUTION 22-CA-33

Sur proposition de M. Michel Voisard, appuyée par M^{me} Érika Neptune, il est résolu d'octroyer 80,00 \$ à M^{me} Geneviève Bernier pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du 9 mai 2022.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 22-CA-34

Sur proposition de M. Michel Voisard, appuyée par M. Jean-Pascal Dumont, il est résolu d'octroyer 2 000,00 \$ au Conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 22-CA-35

Sur proposition de M. Michel Voisard, appuyée par M. Jean-Pascal Dumont, il est résolu d'octroyer 1 000,00 \$ au conseil d'établissement de l'école des Deux Moulins pour la phase 2 de leur projet relatif à la sécurité routière.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 22-CA-36

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M^{me} Érika Neptune, il est résolu d'octroyer 26,89 \$ à M. Michel Voisard pour l'achat de collations pour la rencontre du 9 mai 2022.

Adoptée à l'unanimité.

11. DIVERS

Aucune intervention n'est faite.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 22-CA-37

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyée par M^{me} Érika Neptune, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21h22.

Adoptée à l'unanimité.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Geneviève Bernier et révisé par M. Jean-Pascal Dumont et M^{me} Érika Neptune.

SIGNÉ

SIGNÉ

M. Jean-Pascal Dumont, président

M^{me} Érika Neptune, secrétaire